

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Impôts-Trésor

N ° 58 / 15 avril 2010



PAUVRES MAIS CUMULARDS

C'est sans doute de cette façon que le gouvernement voit les contribuables bénéficiaires à la fois de la prime pour l'emploi (PPE) et du revenu de solidarité active (RSA). Et il a décidé d'agir sans tarder: à compter de 2010, la PPE versée à chaque foyer fiscal sera amputée d'une fraction du RSA perçu en 2009, celle cumulable avec les revenus du travail. Autrement dit, cette fraction du RSA éventuellement perçue en 2009 sera considérée comme un acompte à valoir sur le montant de la PPE due pour 2010 !

Les services d'accueil sont priés de se préparer à faire face à la colère des intéressés.

Aux dernières nouvelles, il n'est pas prévu, par contre, de limiter le cumul des jetons de présence des administrateurs des sociétés du CAC 40.

TOUCHE PAS AU GRISBI...

« Touche pas au grisbi... salope ! » Les cinéphiles ont tous en tête cette réplique culte, cri du cœur de Maître Folace, notaire interlope, personnage des « Tontons flingueurs » incarné par Francis Blanche, lorsqu'une jeune femme entre dans la cuisine où l'on discute entre truands et touche à l'argent étalé sur la table.

Remplaçons Folace, notaire, par Sarkozy, avocat d'affaires, et grisbi par bouclier fiscal, et on a un remake, mais nettement moins drôle, du film de Georges Lautner.

Jérôme Cahuzac, président (PS) de la commission des finances de l'assemblée nationale s'est rendu le 07/04 à Bercy.



Un contrôle sur pièce et sur place édifiant. Les 10 plus gros bénéficiaires du bouclier fiscal ont empoché en moyenne 7,7 millions d'euros, les 100 plus gros en moyenne 1,81 million. Parmi les bénéficiaires du dispositif, 14 disposent d'un patrimoine de plus de 16 millions d'euros et d'un revenu déclaré inférieur à celui d'un allocataire du RSA ! Comment est-ce possible ? Aux collègues de base des services de contrôle, on apprend et on rappelle à l'envi l'usage d'une balance de cohérence entre revenus et patrimoine. Mais là, Bercy ne sait pas...et s'est engagé sans rire à « expertiser » ces dossiers.

Le bouclier fiscal devait permettre, selon l'expression de son promoteur, de « ne pas travailler plus d'un jour sur deux pour l'Etat ». Ce que démontrent les chiffres officiels, c'est que ses bénéficiaires ne sont pas concernés du fait de leur travail, mais à 99% du fait de leur patrimoine, autrement dit du fait de l'accaparement du produit du travail des autres.

Le bouclier fiscal n'est pas la niche la plus coûteuse, mais il est scandaleusement symbolique et emblématique de la nature du régime : tout entier tourné vers les intérêts des rentiers et des amis du Fouquet's.

ADIEU AU GRISBI...

par contre pour 360000 chômeurs qui arrivent en fin de droits cette année, pour tous les retraités dont les pensions ne seront revalorisées que de 0,9% en 2010, pour les personnes seules, souvent modestes, qui bénéficiaient d'une demi-part supplémentaire pour le calcul de l'impôt sur le revenu qui va progressivement disparaître etc...

DOSSIER RETRAITES

Où en sommes-nous ?

Quelles solutions et quelles perspectives ?

Venez en débattre avec la CGT à l'occasion des

HEURES MENSUELLES D'INFORMATION

dont elle a pris l'initiative :

le 26/04 : PORNIC et SAINT-NAZAIRE

le 27/04 : CHATEAUBRIANT et ANCENIS

le 29/04 : NANTES (Cambronnette et TG)

le 04/05 : D.I.T

le 11/05 : C.S.I

Les lieux et heures seront précisés par affichette

Les collègues des trésoreries extérieures pourront se rattacher à l'une ou l'autre de ces réunions (les délais de route sont à réintégrer dans le temps de travail)

La CGT s'inscrit totalement en faux contre les commentaires alarmistes qui suivent la publication du rapport du Comité d'Orientation des Retraites (COR). Financer les retraites est tout à fait possible, en augmentant les recettes par une réforme de l'assiette des cotisations.

DE LA RUMEUR AU FLOU ARTISTIQUE

Les chefs de service ont semblé-ils reçu le feu vert pour communiquer, mais a minima, sur les travaux prévus à Saint-Nazaire. Résultat : le flou a succédé à la rumeur. Qui bouge (à l'hôtel des finances comme au centre foncier), vers où, dans quelles conditions ? Finalement, nous avons plus de questions que de réponses à nos interrogations.

Quand nos directions accepteront-elles l'idée que le dialogue social soit autre chose qu'une communication contrainte et au compte-gouttes de leurs intentions ?

Quand arrêteront-elles de considérer les agents comme des êtres transparents dont l'avis est sans importance ?

La CGT a demandé que ce point soit mis à l'ordre du jour du prochain CTP commun DSF/TG du 10 mai. Elle y rappellera son exigence de travaux en site non occupé, d'une solution de logement temporaire dans des conditions acceptables en termes de transport, de stationnement, de restauration, de cadre de travail, d'accueil du public. Et de concertation.

NANTES MUNICIPALE

A leur demande, les agents ont rencontré le 08/04 la direction de la TG, accompagnés de représentants de l'intersyndicale.

Ils ont évoqué les problèmes d'effectif (il manque au moins deux emplois), d'outil informatique (Hélios), et d'organisation.

Le TPG s'est engagé sur sept propositions. L'intersyndicale en prend acte et reste vigilante.

La situation du service, pour préoccupante qu'elle soit, n'est pas une exception. Il faudra plus que quelques déclarations d'intention d'un TPG pour répondre aux besoins, ceux que les fédérations syndicales des finances portent dans leur plate-forme revendicative commune.

QUIZ

Le Président de la République a décidé de s'attaquer à la délinquance. Des deux mesures suivantes, une seule est à l'étude. Laquelle ?

A - supprimer les allocations familiales aux parents qui ne « tiennent » pas leurs enfants.

B - supprimer leur rémunération aux ministres qui ne poursuivent pas les patrons voyous.